DASSAULT AVIATION

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 18 mai 2011

Dividende de 10,70 € par action

Quorum:

Atteint pour la partie ordinaire et la partie extraordinaire de l'Assemblée :

- . 55 actionnaires présents
- . 1 actionnaire représenté
- . 9 actionnaires ayant voté par correspondance soit au total 97,44% des actions ayant le droit de participer au vote et des droits de vote existants.

Bilan de l'exercice 2010 :

M. Charles EDELSTENNE, Président-Directeur Général de la société, préside l'Assemblée et présente les activités du Groupe en 2010.

Il commente ensuite les résultats consolidés 2010 et ceux de Dassault Aviation société mère et répond aux questions des actionnaires.

Vote des résolutions :

L'Assemblée a approuvé à l'unanimité des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance :

- les comptes annuels 2010 de la Société mère se soldant par un bénéfice de 326 millions d'euros,
- les comptes consolidés 2010 du groupe DASSAULT AVIATION se soldant par un bénéfice de 267 millions d'euros après amortissement du « purchase price allocation » relatif à l'acquisition des titres THALES,
- la distribution d'un dividende de 10,70 € par action (mise en paiement le 26 mai 2011) et l'affectation du solde du bénéfice non distribué au report à nouveau,
- la modification du dernier alinéa de l'article 29 des statuts pour permettre la notification par voie électronique par un actionnaire de la désignation/révocation de son éventuel mandataire pour le représenter à l'Assemblée des actionnaires.